

**Circulaire n°DGOS/RH3/2011/409 du 26 octobre 2011 relative à l'actualisation du dénombrement des agents de la fonction publique hospitalière présentant une maladie professionnelle consécutive à une exposition aux poussières d'amiante au 31 décembre 2011**

26/10/2011

Depuis 2003, la DGOS organise une remontée d'informations destinées à recueillir un ensemble de données concernant les agents atteints d'une maladie professionnelle à la suite d'une exposition aux poussières d'amiante - L'actualisation de cette enquête en quatre volets permet d'identifier le nombre de personnes concernées, les pathologies indemnisées et les secteurs d'activité hospitaliers qui ont été les plus exposés au risque amiante dans les établissements de la fonction publique hospitalière.

Circulaire du 26 octobre 2011 - dénombrements agent de la FPH - amiante